



Certificat d'examen de types n° F-03-D-149 du 7 avril 2003

Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001

DDC/72/D011226-D1

Compteurs d'énergie électrique LANDIS+GYR types L17C1, L17C2, L17A3

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 6 janvier 1987 relatif à la construction, et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique, fondés sur un principe électronique.

FABRICANT :

LANDIS+GYR AE - Site de Corinthe - POB 207 - GR 201 00 Corinthe - GRECE

DEMANDEUR :

LANDIS+GYR - 30 avenue du Président Auriol - BP 3150 - 03115 Montluçon - FRANCE

OBJET :

Le présent certificat transfère au site de LANDIS+GYR AE (Corinthe) la fabrication des compteurs d'énergie électrique types L17C1, L17C2, L17A3 faisant référence aux décisions d'approbation de modèles et aux certificats d'examen de types cités ci-après :

- La décision n° 91.00.572.002.1 du 23 octobre 1991 ⁽¹⁾ relative aux compteurs d'énergie électrique à trois éléments moteurs LANDIS ET GYR modèles L17C1, L17C2, L17A3,
- La décision n° 91.00.572.004.1 du 18 décembre 1991 ⁽²⁾ relative au compteur d'énergie électrique à trois éléments moteurs LANDIS ET GYR modèle L17C2 ,
- Le certificat d'examen de types n° 02.00.572.001.1 du 9 janvier 2002 relative aux compteurs d'énergie électrique à trois éléments moteurs LANDIS ET GYR types L17C1, L17C2, L17A3,
- Le certificat d'examen de types n° F-02-D113 du 22 juillet 2002 relative aux compteurs d'énergie électrique à trois éléments moteurs LANDIS ET GYR types L17C1, L17C2, L17A3,
- Le certificat d'examen de types n° F-02-D-182 du 27 novembre 2002.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques techniques des instruments concernés par le présent certificat sont inchangées par rapport à celles des instruments faisant l'objet des décisions et des certificats cités en objet.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro d'approbation de modèle et la date figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat sont identiques à ceux fixés par les décisions et les certificats précités.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/D011226-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 23 octobre 2011.

Pour le Directeur Général
Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

- (1) Revue de métrologie, octobre 1991, page 1022,
- (2) Revue de métrologie, décembre 1991, page 1396.